



1. Kilomètre parcouru lors d'un dépannage avec assistance sur place :	0,75€
2. Kilomètre parcouru en camion (plateau/treuil /panier) lors d'un remorquage avec ou sans soulèvement par kilomètre :	1,50€
3. Kilomètre parcouru en camion grue :	3,10€
4. Main d'œuvre horaire dépanneur / remorqueur :	51,00€
5. Main d'œuvre horaire remorqueur en grue :	58,50€
6. Entreposage d'un véhicule de tourisme par 24 heures :	12,50€
7. Délivrance d'un véhicule entreposé chez le dépanneur :	51,00€
8. Remorqueur spécialisé par ¼ h	14.50€
9. Les points 4.5.7.et 8 sont sujets aux suppléments éventuels suivants : Entre 18h et 22h et le samedi :	+20%
Entre 22h et 08h :	+40%
Dimanche :	+50%
Jours fériés :	+60%